

Initiatives parlementaires

maisons aux champs électromagnétiques émis de sources électriques provenant de l'intérieur et de l'extérieur de la maison.

Vous voyez que l'objet de cette étude n'était plus les lignes à haute tension mais l'électricité en général. Il faut remarquer, monsieur le Président, que cette étude a trouvé un faible risque pour les cancers, plus particulièrement la leucémie.

En conclusion, l'évidence d'un risque accru pour le cancer, particulièrement la leucémie, est faible mais ne peut pas être éliminé entièrement. S'il y avait un risque pour la leucémie, le risque serait faible. Mais l'exposition de la population aux champs électromagnétiques est importante, car il faut penser, non seulement aux lignes à haute tension, mais à tous les autres appareils électriques qui nous entourent partout et toujours. Quelle implication cet ensemble de choses pourrait avoir sur la santé?

Monsieur le Président, nous sommes maintenant rendus au point d'évaluer ce qu'il faut faire pour éclairer encore davantage ce problème.

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social étudie depuis quelques années cette question et une étude en laboratoire sur les souris exposées aux champs magnétiques a déjà été élaborée et presque complétée. Cette étude concerne une hypothèse de recherche spécifique à l'aspect promotion des tumeurs attribuées aux champs électromagnétiques. Nous sommes aussi en rapport direct avec les différents chercheurs internationaux qui, eux aussi, oeuvrent dans le même domaine.

Un groupe de travail a été formé et organisé par le ministère pour élaborer la marche à suivre sur les recherches futures dans ce domaine. Ce groupe était constitué de représentants du gouvernement, des syndicats, des compagnies hydro-électriques et des universités. Les conclusions de ce groupe de travail confirment l'importance d'une surveillance accrue par le ministère ainsi que l'élaboration de nouveaux projets de recherche. Le rapport complet sera publié d'ici peu.

Il y a actuellement deux autres importantes études de grande envergure en marche au Canada: La première porte sur la santé des travailleurs exposés et est subventionnée par les compagnies électriques de l'Hydro-Ontario, l'Hydro-Québec et l'Électricité de France. L'intérêt particulier de ce projet est l'usage d'un dosimètre récemment développé au Québec pour calculer précisément l'exposition des travailleurs à ces champs.

L'autre étude est subventionnée par Hydro-Ontario, Hydro-Québec et le ministère, sur le risque de leucémie chez les souris exposées aux champs magnétiques, de façon constante, et elle est aussi en cours. Cette étude emploiera des expositions de différentes intensités pour étudier si l'effet, c'est-à-dire l'incidence des leucémies parmi les souris s'accroît avec les intensités plus fortes.

Le projet représente un effort de plus d'un million et demi de dollars dont 400 000 \$ ont été fournis par le Programme de recherche et de développement du ministère.

Cette étude sera dirigée de façon indépendante par un directeur de recherche choisi dans un milieu universitaire. Les deux projets sont d'une importance capitale, même si nous n'aurons pas le résultats de ces études avant trois ans. Nous sommes cependant confiants qu'elles apporteront une contribution à la pensée scientifique sur cette question.

Les effets bénéfiques des champs électromagnétiques sont connus en médecine depuis plusieurs années pour le traitement des fractures des os qui ne guérissent pas d'elles-mêmes.

• (1800)

La recherche se poursuit actuellement pour voir l'effet de ces champs dans la prévention de l'ostéoporose, la guérison des plaies et la guérison des nerfs.

En finissant, monsieur le Président, je voudrais conclure que de l'avis du ministère, la recherche des effets des champs électromagnétiques sur les humains est importante et actuelle. Nous allons employer, monsieur le Président, des méthodes de recherche améliorées et innovatrices et prendre des actions concertées au niveau national et international. Le gouvernement supporte ces projets essentiels dans notre monde industrialisé depuis deux ans au moins. Nous avons contribué de façon significative à la recherche dans ce domaine en augmentant nos liens avec les universités et les compagnies produisant de l'électricité.

Je crois que mon temps de parole est écoulé, monsieur le Président.

[Traduction]

M. Lee Richardson (Calgary-Sud-Est): Monsieur le Président, nous sommes conscients des préoccupations du député de Davenport relativement aux lignes électriques à haute tension et aux effets qu'ont sur les humains et les animaux les champs magnétiques qu'elles émettent.

C'est une question controversée qui inquiète de plus en plus les Canadiens et, par voie de conséquence, le gouvernement. Je tiens à dire au député et à la Chambre que nous nous préoccupons plus que tout du bien-être des Canadiens. Cette controverse a été soulevée par un article du *New Yorker*, il y a quelques mois. L'auteur de cet article soutient que les champs électromagnétiques ont des effets divers sur les humains et les animaux.

Depuis, les conclusions de l'auteur ont été beaucoup discutées. Bien que nous nous préoccupions depuis peu de temps de ce problème, je voudrais profiter de l'occasion pour informer la Chambre sur ce que nous